

## Offre de services dédiée à la Cyber Sécurité sur le territoire du Pays Ajaccien

ACTEURS	Offre de services ( <i>Outils disponibles, offre d'accompagnement, diffusion des informations, relais terrains etc.</i> )
<b>ANSSI</b>	<p>L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) en France offre plusieurs solutions pour renforcer la sécurité des systèmes d'information. Voici quelques-unes des principales solutions et services proposés par l'ANSSI :</p> <p>Guides et recommandations : L'ANSSI publie de nombreux guides et recommandations techniques pour aider les organisations à sécuriser leurs systèmes d'information. Cela inclut des guides sur la sécurisation des réseaux, des applications, des infrastructures critiques, etc.</p> <p>Homologation et certification : L'ANSSI propose des processus d'homologation et de certification pour les produits et services de sécurité informatique. Cela inclut notamment les Certificats de Sécurité des Technologies de l'Information (CSTI) et le label SecNumCloud pour les services de cloud computing sécurisés.</p> <p>Support et assistance : L'ANSSI offre une assistance technique et opérationnelle aux organisations publiques et privées en cas d'incidents de sécurité. Cela inclut des conseils et une aide pour la gestion des crises et des attaques informatiques.</p> <p>Formation et sensibilisation : L'ANSSI propose des programmes de formation pour les professionnels de la sécurité informatique, ainsi que des actions de sensibilisation pour le grand public et les entreprises. Cela inclut des modules de formation en ligne et des séminaires.</p> <p>Veille et alerte : L'ANSSI assure une veille permanente sur les menaces et vulnérabilités informatiques et diffuse des alertes et bulletins de sécurité pour informer les organisations des risques émergents et des mesures à prendre.</p> <p>Recherche et développement : L'ANSSI soutient et mène des activités de recherche et développement dans le domaine de</p>

## Offre de services dédiée à la Cyber Sécurité sur le territoire du Pays Ajaccien

la cybersécurité pour anticiper les évolutions technologiques et les nouvelles menaces.

Partenariats et collaborations : L'ANSSI collabore avec des acteurs nationaux et internationaux, y compris des agences de cybersécurité étrangères, des organisations intergouvernementales, et des entreprises privées pour renforcer la sécurité collective des systèmes d'information.

Ces solutions et services visent à améliorer la résilience des systèmes d'information face aux cybermenaces et à promouvoir une culture de la sécurité au sein des organisations et du grand public.

## Offre de services dédiée à la Cyber Sécurité sur le territoire du Pays Ajaccien

### GENDARMERIE NATIONALE

Afin de lutter plus efficacement contre les atteintes aux biens et aux personnes, et répondre au besoin de conseils en sécurité exprimés par un nombre croissant de partenaires institutionnels et privés, la gendarmerie a mis en place des cellules de prévention technique de la malveillance sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire des militaires de la Gendarmerie Nationale ont été spécialement formés pour conseiller les professionnels et ainsi prévenir la délinquance. Il s'agit d'une mission de service public qui s'effectue sans aucune contrepartie et dans le respect des principes de déontologie (impartialité - discrétion et secret professionnels) et est strictement confidentiel.

En matière de cyber, la gendarmerie est en mesure de :

- Animer des réunions collectives sur la thématique de la Cybersécurité pouvant être étendue à la thématique de la vidéo-surveillance / protection.
- Accompagner les entreprises pour réaliser le diagnostic gratuit MonAideCyber en qualité d'Aidant Cyber.
- Action de sensibilisation individuelles auprès d'entreprises identifiées par la CAPA dans le cadre d'un accompagnement par le service de l'action économique

Contact:

Adjudant MOAN Antoine

Référent Sûreté et Cybersécurité TPE/PME

Tél: 06,17,77,54,69

Mail: [cptm.ggd2a@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cptm.ggd2a@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

## Offre de services dédiée à la Cyber Sécurité sur le territoire du Pays Ajaccien

### CSIRT CyberCorsica

Le CSIRT CyberCorsica est un centre de réponse aux incidents cyber de Corse au profit des PME, ETI, collectivités territoriales et associations insulaires.

- Il permet aux professionnels de cyber sécurité de se référencer en tant que prestataires via ce formulaire d'inscription : <https://cyber.corsica/se-referencer/>
- Il permet aux entreprises, collectivités ou associations situées en Corse de se référencer, de bénéficier d'une analyse personnalisée des risques auxquels ils sont exposés et d'être alertés directement en cas de danger.
- Les entreprises, collectivités ou associations sont également associées aux campagnes de sensibilisation qui sont réalisées.

Les victimes d'incident cyber peuvent le contacter via des formulaires directement sur leur site : <https://cyber.corsica/>

Signalement d'incident par téléphone :  
04 20 97 00 97

Formulaire de déclaration d'incident  
<https://cyber.corsica/formulaire-de-declaration-dincident/>

## Offre de services dédiée à la Cyber Sécurité sur le territoire du Pays Ajaccien

### EPCI de Corse

Le réseau des CCI vous accompagne afin de répondre aux objectifs suivants :

Évaluer vos pratiques actuelles en matière de cybersécurité et/ou de protection des données au regard de la législation.

Renforcer la sécurité des données dans votre entreprise.

Monter en compétences de vos équipes sur ces thématiques au sein de votre entreprise et en maîtriser pleinement les enjeux et savoir réagir en cas de menaces et de cyberattaques.

Une opération en trois temps avec votre conseiller EPCI de Corse :

-Une sensibilisation à travers la participation à un atelier collectif permettant de comprendre les fondamentaux, d'élargir ses connaissances et repartir avec des premières clés de compréhension

-Un accompagnement de premier niveau basé sur la réalisation d'un diagnostic afin de présenter un état des lieux de la situation de l'entreprise et de définir un plan d'action personnalisé.

-Un accompagnement plus « poussé » dont la nature peut-être :

-Un audit approfondi

-Du coaching

-Un accompagnement sur la mise en place du plan d'action Cyber.

-Une mise en relation avec un partenaire ou un prestataire expert.

#### Contact :

<https://www.cci.fr/actualites/cybersecurite-pmetpe-agissez-pour-ne-pas-subir> Réf : Julie Fernandez

Direction de l'Action Economique et de l'Entreprise

04.95.51.55.55 |

Julie.Fernandez@cci.corsica

## Offre de services dédiée à la Cyber Sécurité sur le territoire du Pays Ajaccien

<b>CMA</b>	<p>La Chambre des Métiers et de l'Artisanat organise des réunions de sensibilisation aux risques Cyber.</p> <p>Retrouvez les prochaines dates ici : <a href="https://www.cma.corsica/actualites/">https://www.cma.corsica/actualites/</a></p> <p><b>Référent</b> : Jean-Luc JUVENTIN &lt;JLUVENTIN@cma.corsica&gt; Jean Luc JUVENTIN Service NTIC Pôle de Formation AMPARA</p> <p>Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Corse Chemin de la Sposata – Lieu-dit Bacciochi BP 40958 20700 AJACCIO Cedex 9 +33 (0)4 95 23 53 27</p>
<b>DREETS</b>	<p><b>Contact :</b></p> <p>Eliot GAVARD Commissaire adjoint aux Restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises (CRP) Délégué à l'information stratégique et à la sécurité économiques (DISSE) Référent Cybersécurité</p> <p>SERVICE ECONOMIQUE DE L'ETAT EN REGION / DREETS Corse</p>

## Offre de services dédiée à la Cyber Sécurité sur le territoire du Pays Ajaccien

	<p>2 Chemin du Loretto AJACCIO 20000 Mob : 07 86 15 63 85 Mél : eliot.gavard@dreets.gouv.fr <a href="http://www.entreprises.gouv.fr/information-strategique-sisse">http://www.entreprises.gouv.fr/information-strategique-sisse</a></p>
<b>BPI FRANCE</b>	<p>Le Diag Cybersécurité permet- aux TPE et au ETI (entreprises de plus de 10 salariés)- de dresser un état des lieux de l'exposition de l'entreprise aux risques cyber. Avec un expert habilité par Bpifrance, vous disposerez d'un plan d'action priorisé afin de mieux protéger son entreprise.</p> <p>Les objectifs de ce diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Sensibiliser le comité de direction et diffuser les bonnes pratiques en matière de cybersécurité,</li><li>-Effectuer un bilan des forces et des faiblesses de la protection de votre système d'information,</li><li>-Proposer des recommandations priorisées, chiffrées et adaptées au contexte de votre entreprise afin d'assurer un niveau de sécurité adéquat,</li><li>-Préparer votre entreprise à la gestion de crise cyber.</li></ul> <p>Testez votre éligibilité : <a href="https://diag.bpifrance.fr/diag-cyber-securite">https://diag.bpifrance.fr/diag-cyber-securite</a></p>